



Conditions de vente et séjour:

- 🐾 Nous demandons que tout chien soit tenu en laisse et sécurisé en arrivant et départ du chenil.
- 🐾 Pour accepté votre chien en pension, ce dernier doit avoir une puce électronique ou tatouage, ainsi que tous les vaccins obligatoire*. Il doit aussi être traite contre les tiques et puces. Nous vous recommandons de traiter votre chien 10 jours avant son séjour. Il est obligatoire d'apporter le livret de santé de votre chien avec lui au début de son séjour.
* vaccins obligatoire sont contre la maladie de carré, Rage, hépatite, parvovirus, le toux de chenil et leptospirose.
- 🐾 Nous acceptons les jouets, paniers, couverture, etc. pour votre chien. Tous dommages occasionnés par votre chien est sous votre responsabilité.
- 🐾 Nous examinons tout chien a son arrive. Ceux qui présentent les signes d'une maladie contagieuse ou infectieuse ne seront pas acceptés. Merci de votre compréhension, Il faut protéger la santé de tous les chiens qui nous sont confiée.
- 🐾 Tout chien qui présent un danger particulière d'agression ou sont dans un état de santé précaire peuvent être refuse, merci de nous contacter avant votre séjour.
- 🐾 Si votre chien suit un traitement médical particulier. Merci d'apporter assez de médicaments pour la durée du séjour a votre chien.
Si votre chien a un suivi régulier avec votre vétérinaire, merci de nous contacter avant le séjour. Un supplément de 5 € sera facture pour les deplacments au vétérinaire.
- 🐾 Si vous avez une assurance pour animale de compagnie, Merci de nous fournir votre attestation.
- 🐾 Les chiens de catégories 1 et 2 sont acceptés au chenille, Merci de nous contacter avant la réservation du séjour.
- 🐾 En cas d'annulation, Merci de nous contacter au moins 72 heures avant le début du séjour. Pour tout annulation après 72 h avant le début du séjour, 50% du montant totale de votre réservation sera retenu. Tout réservation non honore sans préavis, serai facture pour la totalité du séjour.
- 🐾 En cas de retour avant la fin du séjour réservée, Merci de nous prévenir 72 h a l'avance. Sans préavis de votre retour la totalité du montant de votre séjour sera facture
- 🐾 Le séjour sera facture du jour d'arriver jusqu'au jour du départ inclus.
- 🐾 Nous ne pouvons vous retourner votre chien si votre facture est in payé.
- 🐾 A partir du 8e jour après la fin du séjour, tout chien qui n'est pas recouperez sera considérai comme abandoné.

Tout chenille de pension peut être sujet d'une inspection du DDSV à tout moment. Nous avons donc les règlements à suivre.

Pour confirmer votre réservation, nous devons recevoir votre dépôt de 30% 14 jours avant votre arrive